

Procès-Verbal - Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 29 juin 2023

- Ouverture de séance et vérification du quorum

Début de la séance à 12h20.

Le quorum étant atteint (13 votants) Monsieur Le Principal, déclare la séance ouverte.

Les personnes suivantes sont excusées : M. Blanc, Mme Blin, M. Henry, Mme Courtin, M. Remoué, Mme Gladioux, Mme Ouddabar, Mme Soulard, M. Renet

Le Principal invite chacun à signer la feuille d'émargement.

- Désignation du secrétaire de séance

Mme Dumesge est désignée secrétaire de la séance.

Monsieur Le Principal donne lecture de l'ordre du jour. L'ordre est modifié avec de nouvelles affaires pédagogiques.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1/ Adoption du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2023

Monsieur Le Principal soumet le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2023, à l'approbation du Conseil. Le Conseil ne formule ni remarques ni observations.

Délibération :	Le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2023 est approuvé par les membres du CA		
Votants :	13	Pour : 13	Abstention : 0
			Contre : 0

2/ Reconduction de la convention UGAP électricité - 2025

Délibération :	Le Conseil d'Administration autorise la reconduction de la convention UGAP électricité - 2025		
Votants :	13	Pour : 13	Abstention : 0
			Contre : 0

3/ Autorisation de recrutement AED

Monsieur le principal présente la dotation AED pour la rentrée de septembre 2023 : 2.91 ETP

Délibération :	Le Conseil d'Administration autorise le recrutement d'AED pour la rentrée de septembre 2023 pour 2.91 emploi temps plein.		
Votants :	13	Pour : 13	Abstention : 0
			Contre : 0

AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1/ Projet Voltaire

Monsieur Le Principal soumet le projet aux membres du CA. Suite à de nombreuses interrogations (parcours nominatifs ? Par niveau de classe ?), le vote est repoussé à la prochaine rentrée.

A 12h49, M.Diallo quitte la séance soit 12 votants.

A 12h47, M.Doyen quitte la séance soit 11 votants.

2/ Sorties de cohésion – niveau 4^{ème}

M. Marfisi propose une sortie de cohésion pour le niveau 4^{ème} des classes ordinaires soit environ 50 élèves pour aller faire de l'accrobranche. Mme Dumesge regrette que la 4^{ème} SEGPA ne soit pas incluse dans cette proposition. M.De Schryver signale qu'une sortie est prévue pour les éco-délégués pour l'automne.

Mme Cormier indique qu'il resterait 800 euros sur la ligne Collège en actions.

Ce projet coûte 750 euros à 2 classes. Il est proposé d'inclure la classe de 4^{ème} Segpa dans la proposition.

Il est proposé une participation aux familles de 5 euros, une demande exceptionnelle au FSE de 5 euros et 5 euros pris en charge par l'établissement.

Délibération :	Le Conseil d'Administration autorise la sortie accrobranche et approuve le budget proposé pour 3 classes de 4^{ème} .		
Votants : 11	Pour : 10	Abstention :1	Contre : 0

A 13h, Neila Zouai quitte la séance soit 10 votants.

Le Conseil d'Administration se prononce sur la répartition de la part familles à 5 euros et la part FSE à 5 euros.

Votants : 10

Pour : 9

Abstention : 1

Contre : 0

3/ Sortie de cohésion – niveau 6^{ème}

Monsieur le Principal présente une sortie de cohésion pour le niveau 6^{ème} dans une ferme pédagogique.

Il est proposé une participation aux familles de 5 euros, une demande exceptionnelle au FSE de 5 euros et le reste pris en charge par l'établissement.

A 13h05, M.De Schryver quitte la séance soit 9 votants.

Délibération :	Le Conseil d'Administration autorise la sortie de cohésion du niveau 6^{ème} à la rentrée de septembre 2023.		
Votants : 9	Pour : 9	Abstention :0	Contre : 0

Délibération :	Le Conseil d'Administration approuve le principe de 5 euros part familles et 5 euros part FSE.		
Votants : 9	Pour : 9	Abstention :0	Contre : 0

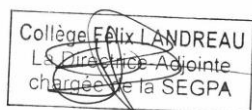
QUESTIONS DIVERSES

• Fin de séance à 13h06.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h06.

Le présent procès-verbal sera diffusé selon les modalités définies dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

LE (LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Nathalie DUMESGE

LE PRINCIPAL



Frédéric LE FLOCH